

La Justice et son palais abandonnés

Olivier Willocx, Administrateur-Délégué De Beci

"Je n'ai jamais connu le Palais de Justice de Bruxelles qu'avec des échafaudages". Cette phrase, tous les Bruxellois de moins de 35 ans peuvent assurément la reprendre à leur compte. Il vous suffit d'ailleurs de faire une recherche Google images sur "palais de Justice Bruxelles" et vous verrez que les images sans échafaudages sont des photos noir et blanc. Vous vous souvenez, vous, du Palais de Justice sans échafaudages? Le bon vieux temps!

Que dirait-on d'une grand-place bardée d'échafaudages trois décennies durant, sans discontinuer? D'un 16 Rue de la Loi bariolé de tags qui ne sont plus nettoyés? D'un parlement où les plafonds craquent? D'un palais royal en permanente réfection? D'un hôtel de Ville aux allures de chantier abandonné? Il a fallu dix-sept ans pour construire le Palais de Justice, mais trente ans n'ont pas encore suffi pour retirer des échafaudages! Dans son caveau de Laeken, Joseph Poelaert se retourne.

Ce que la pierre exprimait

L'aménagement de la place des Barricades, l'église Sainte-Catherine, la colonne du Congrès, l'église Notre-Dame de Laeken et la crypte réservée à la famille royale, la reconstruction du théâtre de La Monnaie, le Palais de Justice: c'est chaque fois lui, l'architecte Joseph Poelaert.

Son oeuvre maîtresse, c'est assurément le Palais de Justice, conçu sous Léopold I et achevé en 1883. C'est alors le plus grand bâtiment d'Europe.

Tout un symbole. Celui d'une jeune nation, qui entend marquer les esprits, rendre ses institutions visibles dans la pierre, dégager une impression de puissance de l'État. Ce que la pierre exprime, c'est la suprématie du pouvoir judiciaire sur l'individu. Ou plutôt ce que la pierre exprimait. Aujourd'hui, le Palais de Justice, et la saga de sa non-rénovation, exprime bien autre chose.

Petit florilège: le palais de justice est à l'agonie, le palais tombe en ruines, son avenir n'est pas rose, que va devenir le palais de justice, il pleut dans les salles d'audience, un bâtiment pratiquement laissé à l'abandon, etc.

En 2011, un concours d'idées en appelle à la créativité internationale pour imaginer l'avenir du Palais de Justice. La panacée? Au-delà de l'aspect sympathique de la démarche, a-t-on avancé trois ans plus tard? Pas le moins du monde. Une fois de plus, les décisions sont ajournées.

Ce qui est annoncé par la Régie des bâtiments laisse perplexe. Elle cherche un nouveau cabinet d'architecture pour rénover la façade avant de pouvoir évacuer les échafaudages. Les délais? Les travaux de rénovation de la façade pourraient démarrer en 2017 et ne se termineront pas avant 2027. Ce qui semble bien avancer, par contre, c'est le procès de corruption à la Régie des bâtiments.

Si un particulier faisait la même chose...

Extrait du réquisitoire: "La corruption était véritablement partout: le fonctionnaire qui travaillait à la Régie devait choisir. Soit il participait, soit il était déplacé." Attendons ce qui sortira de ce procès-fleuve qui vient de commencer. Outre les faits d'enrichissement personnel, ce qui étonne particulièrement, c'est l'absence de sanctions disciplinaires à l'encontre de fonctionnaires convaincus de corruption.

Journal en Ligne

Mais revenons au Palais de Justice. Nul besoin de lancer des concours internationaux pour avoir des idées sur l'avenir à réserver à l'édifice. Il suffit d'interroger ceux qui travaillent au quotidien dans le palais: magistrats, greffiers, avocats et autres professionnels actifs au Palais. Des idées, ils en ont assurément. Ainsi, la Fondation Poelaert porte une vision en termes d'aménagement et de méthodologie. Ca n'a pas l'air d'être le cas au SPF Justice, ni à la Régie des bâtiments.

Ce qui manque cruellement, c'est la volonté politique. Des propositions et des solutions existent. Si un particulier laissait se dégrader un bien classé, on assisterait à un tollé général. Ici, l'incurie dépasse toutes les bornes. Mais certains pouvoirs publics réprimandent sévèrement le citoyen pour des agissements qu'eux-mêmes ou d'autres pouvoirs publics pratiquent allègrement.

L'actualité nous en montre de nombreux exemples. Deux poids, deux mesures. Ce n'est assurément plus la balance impartiale de la Justice...

Copyright © L'Echo